



MEPCM - Infos

Décembre 2025

Madame, Monsieur,

Comme chaque fin d'année, avec ce courrier, vous trouverez toutes les informations relatives à votre cotisation 2026 à la MEPCM, aux garanties de votre contrat de complémentaire santé, aux garanties d'assistance. Contrairement à notre demande, Harmonie Mutuelle a choisi de vous envoyer directement votre carte de tiers-payant. Nous vous remercions de votre confiance.

2026 sera l'année de la grande transformation de notre mutuelle en une mutuelle de retraités. En effet, le 1^{er} mai 2026 verra de la mise en place de la PSC (Protection Sociale Complémentaire) pour l'Éducation Nationale avec participation de l'État à la cotisation. Tous les enseignants en activité devront **obligatoirement** souscrire un contrat de complémentaire santé auprès de la MGEN. A l'heure où j'écris ces lignes, les actifs de l'enseignement catholique sont (ou seront) individuellement invités à s'inscrire au parcours d'affiliation qui a une durée de 3 semaines. J'attire simplement votre attention sur quelques petits points :

- L'affiliation est obligatoire, néanmoins si l'enseignant a prévu de partir en retraite au cours de l'année 2026, il doit demander une dispense pour mutuelle en cours, puisque le renouvellement par tacite reconduction de votre contrat à la Mepcm aura pour échéance le 31 décembre 2026.
- L'adhésion du conjoint (ou conjointe) à la MGEN étant facultative, notre mutuelle a prévu qu'il pourrait (s'il n'est pas enseignant lui-même) rester un adhérent de la Mepcm en signant un nouveau bulletin d'adhésion.
- Le parcours prévoit une lettre type pour résilier votre mutuelle au 30 avril 2026. C'est bien à la Mepcm qu'il faut envoyer cette demande (et non à Harmonie Mutuelle) le plus tôt possible.

Merci également aux adhérents de moins de 62 ans qui seraient en retraite de nous le signaler par un simple message.

Dans le cadre de la convention de substitution, nous avons fait le point avec Harmonie Mutuelle. A fin 2025, le rapport entre les cotisations versées et les prestations fournies à nos adhérents sera presque à l'équilibre ce qui montre que les garanties de la complémentaire santé correspondent bien aux besoins des adhérents.

Compte tenu de tous ces éléments, Harmonie Mutuelle nous demande une augmentation de 4 %. **Le conseil d'administration de la MEPCM a décidé d'appliquer cette hausse de 4 % pour vos cotisations 2026.**

En juin 2025, l'Assemblée générale de la Mepcm a ratifié les modifications des Statuts (notamment possibilité pour le conjoint de l'enseignant concerné par la PSC de rester adhérent) et du Règlement mutualiste. Les textes sont à votre disposition sur le site internet ou, à la demande, la version papier par voie postale.

Avec les membres du conseil d'administration de la MEPCM, je souhaite à vous, les adhérents, et à vos familles, un joyeux Noël, une bonne année 2026 et une très bonne santé.

Bernard BOUDIER, président de la MEPCM

Certains adhérents contactent directement Harmonie Mutuelle pour la résiliation d'un enfant, une déclaration de décès ou un changement de mutuelle. Sans en être informés, nous continuons à prélever les cotisations. La régularisation demande du temps et de l'énergie à l'équipe qui fait ce travail bénévolement.

LE BON RÉFLEXE pour un renseignement, une question, une modification dans la situation familiale : **contacter la MEPCM.** Harmonie Mutuelle est à contacter seulement sur les garanties de la complémentaire santé (remboursement, devis...).

Nous restons à votre disposition pour une rencontre en « présentiel » uniquement sur rendez-vous, de préférence le mercredi. Contact sur le portable (07 82 76 21 50), ou messagerie mutuelle@mepcm.fr ou site internet

Conseil d'administration de la MEPCM

Président : Bernard BOUDIER

Vice-présidents: Bernadette BOUCHERY, Anne-Marie GENDRY

Trésorier : Marcel GAUTIER Trésorier-adjoint : Jean-Yves MARTIN

Secrétaire : Michel FOUCHER Secrétaire-adjointe : Christian TRIHAN

Membres : Odile BOITIÈRE, Pierre DOUILLET, Jacques DUMONTIER, Martine GRENOUILLEAU, Chantal HÉDON, Francis PETIT, Denise RÉAUTÉ, Anne-Marie RUBIN, Yves SUREAU

